

**Les écoliers jurassiens sont-ils suffisamment sensibilisés aux atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale ?**

Patrick Cerf (PS)

L'utilisation en public de symboles racistes faisant l'apologie de la violence sera interdite en Suisse. Ainsi en ont décidé les Chambres fédérales. Exit donc les bras tendus, les croix gammées et autres symboles nazis faisant l'apologie d'un régime aux desseins atroces. Notons que des élus d'un seul parti ont choisi de justifier l'injustifiable. Un parti dont sa frange la plus jeune et décomplexée est confrontée à des accusations de connivence avec l'extrême droite. Le débat qui s'est tenu sous la Coupole fédérale a eu la vertu de rappeler à l'ordre celles et ceux qui, souvent sous couvert d'ignorance, se font happer par des groupes aux idéaux racistes.

Racisme, antisémitisme, homophobie, un constat s'impose : les messages haineux véhiculés par l'extrême droite sont en hausse sur l'ensemble du territoire national. Ces thèses toujours plus banalisées, notamment diffusées sur les réseaux sociaux, exercent un pouvoir d'attraction toujours plus fort sur un public toujours plus jeune. Un récent rapport de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) sur la discrimination en Suisse<sup>1</sup> a montré une augmentation de 50% des cas de discrimination et d'incitation à la haine signalés en 2023.

Prétendre que le Jura échappe au phénomène est, de notre point de vue, téméraire, en particulier en ce qui concerne les très jeunes gens. Des propos racistes, antisémites ou homophobes, sous couvert d'humour potache douteux, sont en effet relayés via les réseaux sociaux par des enfants en âge de scolarité. Dans les écoles justement, constat est fait que tous les jeunes de 15 ans n'ont pas été sensibilisés aux atrocités commises par les Nazis, ou d'autres régimes génocidaires, via les cours d'histoire. Si le Plan d'études romand (PER) traite de cette thématique, sa densité réduit le temps qui lui est parfois consacré. Cela a comme conséquence que des jeunes gens sortent de l'école sans avoir été sensibilisés sur le sujet.

Il est dès lors évident que, rattrapés par les travers de la propagande numérique et, il faut le dire, par le silence assourdissant de certains parents à ce propos, de nombreux enfants ne possèdent pas le bagage suffisant pour faire face au noyautage commis par les mouvements d'extrême droite.

**Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :**

- 1. Les services de l'Etat constatent-ils une augmentation de propos, d'attitudes, voire d'actions à caractère raciste, antisémitique ou homophobe dans les établissements scolaires du canton et sur les chemins qui y mènent ?**
- 2. Le Gouvernement jurassien estime-t-il que le Plan d'études actuel est en adéquation avec les réalités du moment, s'agissant en particulier de l'enseignement de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des atrocités commises par le régime nazi ?**
- 3. Entend-il mettre en place, d'une façon ou d'une autre, un plan de prévention pour que l'ensemble des élèves jurassiens soient sensibilisés, peut-être même dès le primaire, aux événements qui ont marqué la période la plus sombre de l'histoire de l'humanité ?**

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

<sup>1</sup> <https://www.gra.ch/fr/rapport-sur-la-discrimination-2023/>

Patrick Cerf (PS)

### **Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 29 mai 2024